

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETIGNY-SUR-ORGE

☎ 01.69.80.29.29

DIRECTION DES SOLIDARITES

DÉCISION N°2023 - 178

Objet : Contrat avec l'Association pour le Développement du Cirque en Essonne – Cirque Ovale pour la représentation d'un spectacle

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-085 en date du 23 mai 2020, relative à la délégation d'attributions au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'organisation par le Centre Social Nelson Mandela d'un stage de cirque du 07 août au 10 août 2023 au Village Vacances dans la Vallée de l'Orge,



CONSIDERANT l'intérêt de proposer un spectacle mêlant habitants amateurs et artistes professionnels lors de cette manifestation festive,

DECIDE de signer un contrat de cession de droit de représentation de spectacle avec Cirque Ovale – Association pour le Développement du Cirque en Essonne, domiciliée 41 rue Jean Raynal à Morsang-sur-Orge (91390), pour un montant de 7 500 € net de taxes

DIT que cette dépense est prévue au budget communal.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le **29 JUIN 2023**

Le Maire,



Sophie RIGAULT

Publication en ligne le : **30 JUIN 2023**